

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 16 décembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, au siège de la CCBA à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS JY MEYER , M BOUSCHON, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, C HADDAD, R KAPPEL, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), E ROCHE (proc de I NGUYEN), E SAUGET, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), MF TASTEVIN, JF DURAND, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHIER, S GENEST (proc de R MOULIN), G SAUCLES, C PASTRE, P DUPONT (proc de JP LARDY), D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, G ANTONY, M GUYON, P ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN (proc de MC SAUSSAC), J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, F SOULAVIE, A ROUSSET, B SOUCHE (proc de F CHASSON), M CEYSSON, M TOURVIEILHE (proc de P MAISONNEUVE), M TAUPEÑAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 40

Procurations : 8

Votants : 48

Absents : 4

Date de convocation : 09/12/2025

Secrétaire de séance : Jacky SOUBEYRAND

Absents : A GUIBERT-BATTAINI, V VANDUYNSLAGER, M CHAZE et G DOZ.

En présence des suppléants non-votants : JP MARRON et O BOISSIN.

**Objet : ZAE Ponson Moulon : Demande de subventions pour une étude de requalification globale.**

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment la compétence relative à la création, l'entretien et la gestion des zones d'activités ;

Vu l'avis favorable du bureau exécutif en date du 9 décembre 2025,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique en date du 9 décembre 2025,

Considérant que la zone d'activités économiques de Ponson-Moulon constitue une porte d'entrée du territoire intercommunal et une entrée de ville d'Aubenas et, qu'en ce sens son attractivité est un enjeu majeur pour le développement économique de la CCBA ;

Considérant l'intérêt attaché à établir du lien entre cette zone d'activités, porte d'entrée du territoire et le centre-ville d'Aubenas qui bénéficie du dispositif Action Cœur de ville ;

Considérant la pluralité des facteurs pouvant contribuer à améliorer la qualité de cette zone créée à la fin des années 1980 (aménagements paysagers, éclairage, gestion des déchets, ...) relevant tant des collectivités que des propriétaires privés et qu'avec l'accroissement des flux, il convient d'améliorer la sécurité des différents usagers de cette zone ;

Considérant qu'une étude globale de requalification et de flux est nécessaire pour répondre à ces objectifs ;

Considérant que cette étude doit être réalisée par un prestataire extérieur réunissant les différentes compétences techniques et juridiques, sélectionné selon les règles de la commande publique. Celui-ci sera chargé de réaliser une analyse détaillée des différentes problématiques, de proposer des recommandations / des solutions adaptées et d'évaluer les coûts associés pour la mise en œuvre de ce projet. En outre, cette étude sera un outil d'aide à la décision pour le lancement des travaux et pour la recherche de financements complémentaires ;

Au vu des diverses thématiques interrogées, le plan de financement prévisionnel correspondant à une telle opération s'établit ainsi :

Envoyé en préfecture le 19/12/2025	Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 30/01/2025	€ HT 30 000
ID : 007-200073245-20251216-DEL16122025_33-DE	S <sup>2</sup> LO

Dépenses	€ HT	Recette	€ HT
Etude de requalification globale	100 000	Etat (DETR, DSIL, ...)	
		Région (CAR, ...) - 40%	40 000
		Département (Atout ruralité, ...)	10 000
		et autres financeurs - 10%	
		Autofinancement CCBA - 20%	20 000
<b>Total</b>	<b>100 000</b>	<b>Total</b>	<b>100 000</b>

La gouvernance de la réalisation de l'étude s'effectuera par la mise en place d'un groupe de travail dédié associant les entreprises implantées sur la ZAE, les propriétaires des bâtiments, la Mairie d'Aubenas, la CCBA et divers partenaires institutionnels, concernés par les différentes problématiques étudiées ;

Le calendrier prévisionnel de réalisation de l'étude s'échelonnera sur les années 2026 et 2027 ;

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Approuve le lancement de l'étude de requalification globale de la ZAE de Ponson Moulon et le plan de financement prévisionnel associé ;
- Autorise le Président à lancer une consultation pour la réalisation de l'étude de requalification globale sur la ZAE de Ponson-Moulon ;
- Autorise le Président à solliciter les financements nécessaires à la réalisation de cette opération, auprès des partenaires institutionnels Etat (DETR, DSIL, ...), Région (CAR, ...), Département (Atout ruralité, ...), des fonds européens, ou de tout autre organisme public ou privé susceptible de contribuer au financement de ce projet ;
- Autorise le Président à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation des présentes ;
- Dit les crédits nécessaires aux présentes seront inscrits au BP 2026 au sein du service développement économique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 17 décembre 2025.

Le Président, Max TOURVIEILHE

Le Secrétaire de séance, Jacky SOUBEYRAND.

